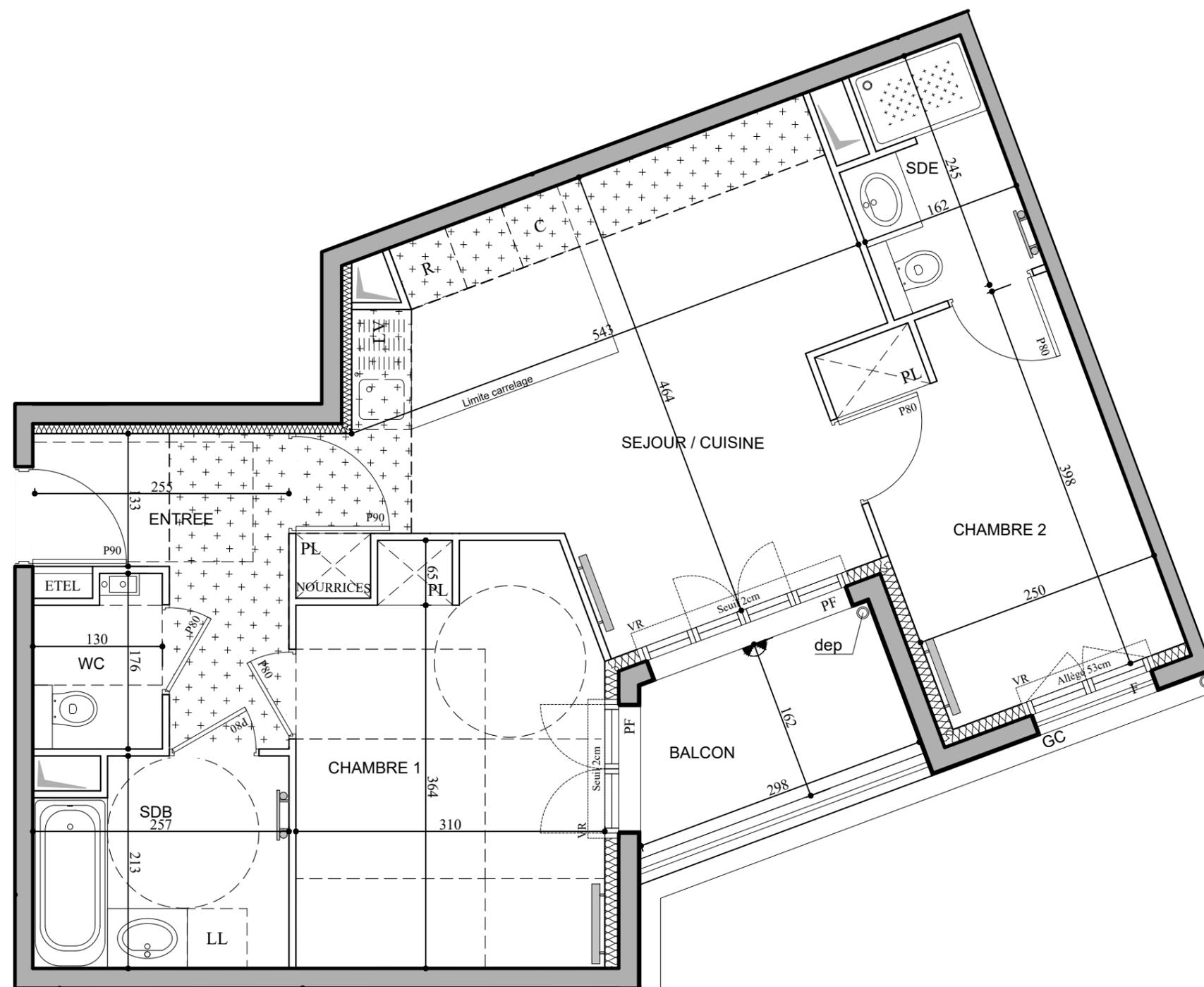




**HALL B**  
APPARTEMENT DE 3 PIECES  
B501 au 5ème étage

ENTREE	5,62 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	21,01 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	12,45 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,90 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,16 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	3,57 m <sup>2</sup>
WC	2,07 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>59.78 m<sup>2</sup></b>
BALCON	4,42 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>64.20 m<sup>2</sup></b>

**B 501** ►

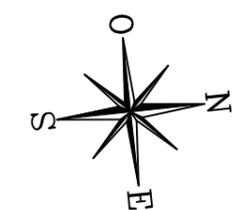


Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF	PMR
----------	-----

**LEGENDE**

- ☛ Applique extérieure
- VR Volet roulant
- GC Garde-corps
- ☛ Soffite / faux-plafond
- PL Placard
- Retombée de poutre
- R Réfrigérateur
- LV Lave-Vaisselle
- LL Lave-Linge
- C Cuisson
- ☛ Espace technique électrique du logement



*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.*